

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3452)

AMENDEMENT

N ° CL154

présenté par

M. Maillard, M. Guerini, M. Griveaux et M. Da Silva

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.